



Relevé de la quatrième partie de la table ronde

11- Programme « Biocarburants, biocombustibles »

I - Enjeux

Les biocarburants peuvent être une opportunité pour réduire nos émissions de CO₂ par rapport aux combustibles fossiles, sont un débouché pour notre agriculture et ont un effet positif sur notre indépendance énergétique.

Or, les végétaux naturels et cultivés, terrestres et marins, constituent une ressource importante susceptible d'être utilisée pour l'alimentation, les matériaux, l'énergie. Il existe une concurrence entre ces usages des terres cultivables.

Ces végétaux font aussi partie des écosystèmes, dont le bon fonctionnement est nécessaire pour l'adaptation de la planète aux changements climatiques et le maintien de la biodiversité. Leur culture pose des questions similaires à l'agriculture en général en termes de ressources en eau et en sols, de pollutions et de concurrence.

Un développement durable des biocarburants et biocombustibles comme outil de lutte contre le changement climatique s'inscrit dans ce contexte.

II - Mesures opérationnelles

Expertise exhaustive et contradictoire du bilan écologique et énergétique des agro/biocarburants de première génération pilotée par l'ADEME ; au vu des résultats, leur part dans le portefeuille énergétique sera déterminée.

Soutien par la France d'un mécanisme de **certification au niveau européen et mondial** des filières de production de biocarburants, prenant en compte leur impact économique, environnemental et social.

Intensifier la R&D et accélérer la mise en place de pilotes industriels sur les biocarburants de deuxième génération.

III – Comité opérationnel

Sur la base de l'expertise conduite sur les biocarburants de 1^{ère} génération et des perspectives de développement des biocarburants de 2^{nde} génération, examen du « plan biocarburants » français avant le 1^{er} février 2008.